

Licence Pro



Métiers de la Gestion et de la Comptabilité : comptabilité et paie Gestion de la paie



Cette Licence Professionnelle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour gérer la paie du salarié de son entrée dans l'entreprise à sa sortie. Le diplômé saura : gérer les charges de personnel de l'entreprise, s'assurer du respect permanent du droit du travail et de la législation sociale. Il sera l'interlocuteur privilégié des organismes sociaux et fiscaux, et maîtrisera les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines.

Organisation

- · Durée de la formation : 1 an
- Enseignements dispensés par des enseignants et des professionnels du domaine
- Présence obligatoire et contrôlée
- Groupes de 24 étudiants maximum
- Conduite de projet en partenariat avec les entreprises
- · Contrôle continu des connaissances
- Acquisition de 60 crédits européens (ECTS)
- Taux de réussite :

En alternance

en collaboration avec le CFA SUPALIA

- De septembre à septembre
- · 3 jours en entreprise
- · 2 jours à l'IUT



Formation en Alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation)

Après la LP?

Cette formation a vocation à l'insertion professionnelle immédiate. Elle conduit à la délivrance d'un diplôme de niveau II.

Quelques exemples

- Gestionnaire ou Assistant paie
- · Technicien social ou Assistant pôle social
- · Gestionnaire de la paie et du temps de travail
- Collaborateur paie ou Collaborateur social en cabinet d'expertise comptable
- · Assistant ressources humaines

Taux de réussite : 95%

Moyenne minimale pour l'obtention du diplôme : 10/20

Nous rejoindre

- Être titulaire d'un BAC +2 ou 120 ECTS
 (BTS, DUT ou BUT 2 ou L2 : AES, gestion, sciences-éco ou droit privé)
- Candidater sur : ecandiat à partir de février/mars
- · Présélection sur dossier

UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



Programme (60 ECTS)

U.E.1 : Cadre économique et managérial des RH

- Économie du travail et théorie des RH
- Organisation et gestion des RH
- Évolution de la masse salariale, tableau de bord
- Méthodologie de projet et de rapport professionnel

U.E.2 : Environnement juridique et comptable

- · Droit du travail individuel
- Droit du travail collectif
- · Droit de la protection sociale
- Comptabilité et fiscalité de la paie, comptabilité appronfondie des charges de personnel
- · Compabilité et fiscalité de la paie, révision comptable

U.E.3 : Système d'information de l'organisation

- La paie, les éléments complémentaires de rémunération
- · Les paies spécifiques
- Traitement et déclaration des charges sociales et fiscales des salariés
- · Informatisation de la paie

U.E.4: Anglais appliqué aux RH

U.E.5: Projet tutoré encadré

• Projet tutoré (groupe de 3 ou 4 étudiants : rédaction de rapport et soutenance collective)

U.E.6: Activité en entreprise

Activité professionnelle en entreprise pour les apprentis



Nous contacter

Secrétariat apprentissage 01 49 40 31 17

iutv-secrgeaapp@univ-paris13.fr

Pôle des Relations Extérieures

01 49 40 39 07

iutv-info-creip@univ-paris13.fr

Handicap

Maison des étudiants de l'USPN 01 49 40 44 83 scol.handi@univ-paris13.fr

À l'IUT de Villetaneuse

iutv-handicap@univ-paris13.fr

iutv.univ-paris13.fr

Nous rencontrer

TRAIN ligne H depuis la Gare du Nord (10 mn), arrêt Epinay-Villetaneuse BUS 361 ou 256 TRAM T8 terminus Villetaneuse Université

TRAM T11 express arrêt Villetaneuse Université

Université Sorbonne Paris Nord IUT de Villetaneuse 99 avenue Jean-Baptiste Clément 93430 VILLETANEUSE

